



Offre de formation visible pour l'agriculture biologique

Lors de l'assemblée des délégués d'automne 2021, le document d'objectifs Formation 2030 a été adopté à l'unanimité. Les délégués soutiennent l'idée d'une offre de formation visible et indépendante pour l'agriculture biologique. Urs Guyer est responsable du domaine Formation chez Bio Suisse. Il rend compte de l'avancement du projet.



Urs Guyer, où en sommes-nous actuellement dans le domaine de la formation?

Actuellement, la révision de la formation initiale est en cours. Pour ce faire, des workshops sur les futurs contenus de formation sont mis en place dans l'organisation du monde du travail (OrTra). L'élaboration du plan de formation et de l'ordonnance de formation est importante.

Nous aimerions pour cela mettre en place nos propres workshops sur l'agriculture biologique. Nous visons clairement au moins une spécialisation bio, voire de préférence deux: une pour la production végétale bio et une pour l'élevage bio. Néanmoins, nous faisons face à des résistances étant donné que l'OrTra préférerait intégrer les spécialisations bio dans le cursus conventionnel. Nous nous engageons actuellement en faveur de workshops bio propres afin de pouvoir étendre de cette manière l'offre pour la formation initiale grâce à une spécialisation bio propre.

Comment réagissez-vous par rapport à ce bras de fer concernant des spécialisations bio propres?

Nous sommes convaincus qu'une spécialisation bio propre est justifiée et avons recherché à cet égard un entretien au sommet avec l'OrTra et l'Union suisse des paysans (USP). Les craintes de l'OrTra et des cantons sont compréhensibles: lorsque trop de spécialisations sont proposées, les tailles des classes sont trop petites. Néanmoins, le bio est tellement important qu'il devrait au moins y avoir des spécialisations propres. Les négociations sont en cours. Nous devons définir dans le workshop suffisamment de contenus indépendants pour des actions bio spécifiques. Bien entendu, il ne doit pas y avoir trop de recouvrements avec d'autres spécialisations.

Que va-t-il se passer maintenant?

Nous devons prouver que nous avons suffisamment de contenus propres pour la spécialisation bio étant donné que si les recouvrements dépassent les 25 %, il n'y aura pas de cursus propre. Nous élaborons actuellement les bases du plan de formation. Il est très important de déduire maintenant des actions spécifiquement bio pour l'agriculture biologique. Nous contacterons à ce sujet les OM afin d'obtenir leur feedback ainsi que des ajouts.

Que souhaitez-vous des OM dans ce processus?

Nous prions les OM de nous soutenir dans le domaine de la formation. Elles peuvent parler au niveau cantonal avec leurs organismes de formation afin de développer une compréhension pour l'agriculture biologique et de souligner l'importance d'une spécialisation bio propre. La Bärner Bio Bure l'a déjà fait par exemple et s'est adressée par écrit à ses organismes de formation en leur priant de tenir compte du bio dans le domaine de la formation. De plus, nous remercions toutes les OM de leurs retours concrets, qui nous permettent de formuler des contenus spécifiquement bio.